Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton



La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0 Téléphone: 819 221-2839

Courriel: info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web: www.st-elie-de-caxton.ca

Rédaction: Charline Plante, mairesse

Infolettre municipale - Octobre 2024

Consultations particulières

Le 24 septembre dernier à l'Assemblée nationale, le Comité intermunicipal de Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Mathieu-du-Parc et Saint-Boniface a présenté un mémoire lors des consultations particulières portant sur le projet de loi 63 modifiant la loi sur les mines.

Vous pourrez consulter le mémoire sur le site Web de la municipalité dans quelques jours.

Réfection de la route des Lacs

Les travaux devraient débuter sous peu, et ce pour quelques semaines. Nous prévoyons la fin des travaux pour le mois de novembre.

Domaine Ouellet et chemin Lapolice

La municipalité de Saint-Boniface accorde aux citoyennes et aux citoyens du Domaine Ouellet un accès au chemin Lapolice suite à l'affaissement d'un ponceau sur la rue Marie-Josée.

Nous demandons à tous le respect des règles de sécurité routière en circulant lentement et faisant preuve de courtoisie auprès des résidents du secteur. Nous vous rappelons que la circulation en VTT ou motocross est interdite sur les voies publiques.

Une demande de patrouille a été transmise à la Sûreté du Québec.

Nous tenons également à vous signifier que le chemin Lapolice restera ouvert en attendant la réfection du ponceau.

Acquisition de la rue Marie-Josée et réfection du ponceau

La municipalité entame des démarches pour l'acquisition de la rue Marie-Josée et effectuée des travaux de réfection du ponceau qui se trouve sur celle-ci. Suite à l'élaboration des plans et devis ainsi qu'à l'appel d'offres, les personnes habiles à voter se prononceront sur un règlement d'emprunt à ce sujet. La municipalité à plusieurs étapes précises à respecter. Un procédurier précis doit être suivi. Le sondage fait à ce sujet auprès des citoyens du secteur du Domaine Ouellet démontre un appui à nos démarches.

Halloween

Le sentier botanique s'animera encore cette année pour l'Halloween. C'est un rendez-vous! Une grande parade et danse se dérouleront également du Garage de la Culture jusqu'à l'église l'avenue Principale. Départ à 18h00 au Garage de la Culture. Merci aux citoyennes et citoyens organisateurs de St-Élie-de-Poudlard.

La BibliothÉlie sera ouverte de 16h00 à 19h00 pour distribuer des bonbons. Le comptoir de prêts sera également ouvert. Merci aux bénévoles de la bibliothèque et plus spécifiquement à Mme Suzanne Arel, coordonnatrice pour cette belle initiative.

Projection des films LA RÈGLE D'OR et MALARTIC

Le comité Creuse pas dans mon Caxton présentera en programme double les films, La règle d'or et Malartic au Garage de la Culture le vendredi 18 octobre à compter de 18h30. Activité gratuite. Cependant une contribution volontaire est à votre discrétion.

Infolettre municipale 1 Octobre 2024

Œuvre - Garage de la Culture

L'œuvre de M. Carl Chevari est maintenant terminée. C'est absolument magnifique! Il faut remercier l'artiste, mais également la MRC de Maskinongé qui a rendu ce projet possible.

Nous vous invitons à aller admirer les multiples détails de cette murale festive et rassembleuse.

BibliothÉlie - Heure du conte animé

Un conte animé par Rebecca Do aura lieu le dimanche 27 octobre à 9h30 à la BibliothÉlie. Cette activité est gratuite. Toutes les jeunes familles sont invitées à participer.

Distribution de compost

Suite à l'engouement de la distribution de compost du printemps dernier, Énercycle a décidé d'offrir aux citoyens l'opportunité de se procurer du compost avant le début de l'hiver. Samedi, le 26 octobre de 9h00 à 12h00 au 400, boulevard de la Gabelle à Saint-Étienne-des-Grès. Formule libre-service : Les citoyens sont invités à apporter leurs pelles et leurs contenants. Chaque foyer pourra se procurer jusqu'à 240 litres de compost, soit l'équivalent du bac brun. Premier arrivé, premier servi jusqu'à épuisement des stocks.

Opération de déneigement et emprise de rues

Nous demandons la collaboration des citoyens, afin de faciliter les opérations de déneigement dans les rues de la municipalité.

En effet, plusieurs personnes utilisent l'emprise des rues pour installer leur boîte aux lettres, ou panier de basket, ou encore installer des balises pour protéger leur terrassement. Sachez que cet espace appartient à la municipalité et est nécessaire pour dégager adéquatement la voie publique.

Afin que les opérations de déneigement s'exécutent avec efficacité, il est essentiel de bien dégager les accotements.

En vertu de l'article 69 de la Loi sur les compétences municipales, la municipalité peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus.

Veuillez noter qu'il est également interdit de jeter de la neige dans les rues de la municipalité.

Alerte municipale

L'alerte municipale a maintenant plus de 400 abonnés.

Nous invitons la population à s'inscrire afin de pouvoir vous informer le plus rapidement possible lors des différentes urgences.



Infolettre municipale 2 Octobre 2024